



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

**RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS CHARGÉ DE LA CONCEPTION DES
MODULES DE FORMATION EN ÉDUCATION FINANCIÈRE, DES OUTILS ET SUPPORTS
PÉDAGOGIQUES**

N°001/DRP/APIF/MEF/2020



Financement par l'Alliance pour l'Inclusion Financière

Abidjan, le 20/10/2020

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°001/APIF/MEF/2020

Recrutement d'un cabinet de consultants chargé de la conception des modules de formation en éducation financière, des outils et supports pédagogiques

L'Agence de Promotion de l'Inclusion Financière de Côte d'Ivoire (APIF-CI) a obtenu un appui budgétaire de l'Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI) dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Nationale d'Éducation Financière. L'APIF-CI à travers le Groupe de travail 3 "Protection des clients et éducation financière" et l'ensemble des parties prenantes, a élaboré le Programme National d'Éducation Financière (PNEF) qui s'inscrit dans la dynamique de la Stratégie Nationale de l'Inclusion Financière (SNIF 2019-2024). Ce programme, assorti d'un plan d'action, prévoit la conception des modules, des supports, des outils de formation en éducation financière adaptés aux cibles visées par les efforts d'inclusion financière.

Dans la perspective de la réalisation de cette action, l'APIF-CI a initié un avis à manifestation d'intérêt avec pour but de solliciter un Cabinet de consultants, qui aura pour mission de concevoir et rédiger des modules de formation en éducation financière adaptés et de qualités, ainsi que des outils et supports pédagogiques.

1. Le Cabinet de consultants sera chargé :
 - D'élaborer des modules de formation en éducation financière au profit des cibles du Programme National d'Éducation Financière (PNEF);
 - De concevoir des outils et supports didactiques ;
 - De concevoir et rédiger des guides/manuels de formation des formateurs et manuels des participants ;
 - De développer des stratégies de diffusion appropriées aux cibles à travers les canaux identifiés ;
 - De proposer des approches pour la certification des formateurs, le suivi et l'évaluation des formations, ainsi que pour les supports de diffusion adaptés.
2. La durée de la mission est de trois (03) mois à compter de la date de signature du contrat, y compris les délais de rédaction et de dépôt du rapport final.
3. L'APIF-CI invite, par le présent Avis à Manifestation d'Intérêts, les candidats à présenter leurs dossiers de candidatures sous pli fermé, en vue de fournir les services décrits ci-dessus.
4. Les soumissions en consortium ou en groupement de cabinets sont permises pour renforcer leurs compétences respectives afin de constituer une équipe pluridisciplinaire. Les groupements seront tenus de fournir un accord de groupement et toutes autres informations jugées pertinentes par le(s) cabinet(s).
5. Les Cabinets désireux de faire acte de candidature doivent démontrer qu'ils possèdent les qualifications requises et les expériences pertinentes pour l'exécution des services sollicités.
Les membres de l'équipe pluridisciplinaire (infographes, pédagogues, formateurs, communicants médias, humoristes) présentée par le prestataire devront en outre :
 - Justifier d'au moins cinq (05) ans d'expériences dans l'exécution de missions similaires (de préférence sur les périodes 2015, 2016, 2017, 2018, 2019) ;
 - Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures de niveau BAC+4/5 minimum en statistiques, en éducation supérieure, en andragogie, en entrepreneuriat, en finance, en économie, en infographie, en marketing/communication ou autres disciplines connexes ;
 - Avoir une bonne connaissance des concepts d'éducation financière ;
 - Justifier d'une expérience d'au moins 5 ans dans la réalisation d'études et enquêtes ;
 - Justifier d'une expérience avérée et d'une bonne maîtrise en matière de conception d'outils pédagogiques ;
 - Justifier d'au moins trois (03) références pertinentes en matière de prestation d'envergure nationale et/ou internationale dans le domaine de l'éducation financière, au cours des cinq (05) dernières années.
 - Une référence en Afrique francophone serait un atout favorable.

NB : Les références seront prises en compte seulement si elles sont justifiées d'une attestation de bonne exécution (ABE), ou de copies des PV de validation des rapports finaux (pages de garde et de signature des marchés obligatoires)

6. Le dossier de candidature soumis est composé comme suit :
 - a. Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à l'APIF-CI
 - b. CV des membres de l'équipe
 - c. Références de réalisation de missions similaires et contacts des organisations pour lesquelles le Cabinet a réalisé des travaux précédemment (Attestation de Bonne Exécution/PV).
7. Les cabinets seront évalués sur la base de l'ensemble des documents requis dans le présent Avis à Manifestation d'Intérêts, en vue de la présélection des cabinets les plus expérimentés et qualifiés pour la liste restreinte. Les trois (3) meilleurs cabinets qualifiés figureront sur la liste restreinte.
8. Les Consultants intéressés par le présent avis à manifestation d'intérêt sont priés de faire parvenir au plus tard le 10/11/2020 à 09h 30
9. GMT leur dossier de candidature, à l'adresse ci-dessous, avec en objet « **Avis à manifestation d'Intérêt : Recrutement d'un Cabinet de consultants pour la conception de modules, d'outils et de supports pédagogiques** ».

*APIF Côte d'Ivoire
Directrice Générale
Abidjan, Côte d'Ivoire
Plateau, immeuble SCIAM
01 BP 2356 Abidjan 01
Tél. : (00225) 20 20 08 45
Courriel : direction.apif@apif.finances.gouv.ci*

*Des informations complémentaires peuvent être obtenues à l'adresse électronique mentionnée ci-dessus.
Les critères d'éligibilité ainsi que les procédures de sélection qui seront utilisés, seront conformes aux Règles et
Procédures de l'APIF-CI*